

L'ACTUALITÉ DU SANS-TRANCHÉE

SÉCURITÉ

LES SUITES DE L'ACCIDENT DE LYON

Un groupe d'experts travaille sous les auspices du MEEDDAT, du ministère de l'Intérieur et du Travail afin d'améliorer la sécurité sur les chantiers. La FSTT participe activement à ces réunions.

Après les accidents mortels provoqués par des travaux à proximité de canalisation de gaz à Bondy le 30 octobre puis à Lyon le 28 février dernier, le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de l'Aménagement du Territoire (MEEDDAT) a très rapidement réuni une Table Ronde qui a débouché sur la création de trois groupes de travail pour examiner les conditions de réalisation des chantiers et proposer des améliorations de la sécurité. Dans une logique avant-pendant-après, le premier groupe porte sur l'amont des chantiers, le second sur l'organisation et le déroulement des travaux et le troisième sur les interventions en cas d'endommagement d'un réseau avec fuite.

Ce dernier groupe est piloté par le ministère de l'Intérieur. A la demande de la FSTT, le MEEDDAT a invité l'association des acteurs des travaux sans tranchée à participer aux travaux de ces groupes.

Une délégation de la FSTT, composée de Jean-Michel Bergue, Jack Butterworth et Dominique Feldmann, est présente dans les groupes 1 et 2 dont la première réunion a eu lieu le 23 avril.

Les débats, qui réunissent une cinquantaine de personnes (MEEDDAT, ministères du Travail et de l'Intérieur, FNTP, Canalisateurs de France, Gaz de France, RTE, organisations syndicales de salariés, associations d'élus, CRAM, OPPBTP, DRIRE...) ont pour but d'identifier des pistes d'amélioration de la sécurité. Des sous-groupes restreints travaillent à la mise en forme de propositions concrètes.



Premières pistes

Pour l'heure, il est déjà à peu près certain que l'arrêté du 13 juillet 2000 « portant règlement de sécurité de la distribution de gaz combustible par canalisation »

sera modifié en ce qui concerne les travaux sans tranchée et un cahier des charges et des recommandations pour ces travaux devront ensuite être rédigés. Bien entendu la FSTT est pleinement associée aux discussions sur ce point.

Par ailleurs, le décret du 14 octobre 1991 relatif aux DR-DICT devrait être modifié pour simplifier la démarche. Il est aussi question de créer un

organisme habilité à fournir les renseignements nécessaires sur les concessionnaires de réseaux (adresses et plans de zonage).

Les reconnaissances préalables, leur qualité, leur caractère obligatoire

avant l'appel d'offre, les plans de récolement, les grillages avertisseurs sont d'autres sujets débattus où la FSTT prend aussi sa place. Lors d'une réunion du groupe 2, le 26 mai, notre association a été invitée à présenter ses actions, ses recommandations en matière de sécurité. Nous ne manquerons pas de tenir nos adhérents informés à mesure que ces travaux avanceront.

A la demande de la FSTT, le MEEDDAT a invité l'association des acteurs des travaux sans tranchée à participer aux travaux de ces groupes.

TRIBUNE

LE SECTEUR DES TST NE VEUT PAS ÊTRE LE BOUC ÉMISSAIRE DE L'ACCIDENT DE LYON !



Après l'accident du 28 février à Lyon, les Pouvoirs Publics ont décidé d'engager une réflexion à l'échelle nationale pour améliorer la sécurité des travaux. C'est une décision que nous ne pouvons qu'approuver et les administrateurs de la FSTT, (Comité Français pour les Travaux sans Tranchée) ont immédiatement fait savoir qu'ils voulaient apporter leur contribution à cette réflexion. C'est maintenant chose faite et notre association participe à ce jour activement aux groupes de travail, pilotés par les ministères concernés, qui planchent sur le ou plutôt les sujets en cause. La FSTT est l'association de tous ceux - du public au privé - qui pensent que les travaux sans tranchée, non seulement apportent une réponse très positive au souci de l'environnement

(notamment en matière de bilan carbone) mais aussi contribuent grandement à la sécurité des travaux urbains. Encore lui faut-il veiller à ne pas laisser dévier le débat actuel vers une voie de garage et, accessoirement, servir de bouc émissaire... Quel est ce débat ? Il se résume à une question simple : la réglementation actuelle est-elle suffisante ? Avec une question corollaire : est-elle bien appliquée ? Les enquêtes menées suite aux deux accidents récents (Bondy et Lyon) y répondront et diront si les règles de sécurité ont bien été respectées. Pour l'heure, il nous faut revenir à la question centrale : comment améliorer la sécurité sur les chantiers. C'est une question très large et l'erreur serait de se focaliser sur l'aspect sans tranchée. Il y faut une large participation

de tous les acteurs, sans esprit de polémique et sans chercher à se renvoyer la balle. Dans les discussions initiées par le gouvernement, les travaux sans tranchée ne sont d'ailleurs que l'un des points en discussion. Nous ne sommes plus aux temps où de nombreux ouvriers mourraient chaque année dans des tranchées mais n'oublions pas que cela existe encore. Dans le sans-tranchée nos techniques, qui sont des techniques de pointe, s'accompagnent naturellement des meilleurs niveaux de formation des personnels aux aspects de sécurité pour eux et pour les tiers et nous devons continuer à nous attacher à ce point essentiel. La bonne règle de sécurité, c'est celle qui est appliquée.

Patrice Dupont, Président de la FSTT

COMMUNIQUÉ - COMMUNIQUÉ - COMMUNIQUÉ - COMMUNIQUÉ - COMMUNIQUÉ

Les temps révolus

Les temps sont révolus de la surconsommation de matériaux nobles pour les remblais de tranchées.

Les temps sont révolus de la surproduction de déchets envoyés en décharge. Au prix du baril de pétrole, les temps sont révolus de la surconsommation de carburant pour le transport de ces matériaux.

Nous sommes à l'ère de la lutte contre l'effet de serre, du bilan carbone et du développement responsable, OUI OU NON ?

Acteurs professionnels, maîtres d'ouvrages, maîtres d'œuvre, bureaux d'études, entrepreneurs, regroupons-nous.

Rejoignez la FSTT et faites-vous reconnaître pour vos actions.

La FSTT est à la pointe du combat.

C'est le moment de rester groupés.

Retrouvez tous les renseignements utiles à mesure qu'ils nous parviennent sur www.fstt.org.

